



Droits d'inscriptions

Le syndicat étudiant **UNEF**, dans un communiqué s'inquiète de l'augmentation des frais d'inscriptions universitaires et estime que plus du quart des Universités augmente les droits d'inscriptions sous prétexte de frais divers. Devant les protestations, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a fixé par arrêté les droits d'inscription pour la rentrée universitaire 2010/2011. Pour près de 796 000 étudiants en licence (soit 59% des étudiants), ils passeront à 174 Euros (+1.7 %). Pour près de 450 000 étudiants en master (soit 33% des étudiants), ils passeront à 237 Euros (+ 2.6%). Pour près de 103 000 étudiants en doctorat (soit 8% des étudiants), ils passeront de à 359 Euros (+ 2.6%). Ces augmentations pèsent en premier lieu sur les étudiants issus des milieux populaires et s'ajoutent à toutes les augmentations de l'été : logement, énergie, transports, alimentation... Au-delà de cette situation ressurgit le débat sur la gratuité ou non de l'enseignement. Les tenants de l' « autonomie » des Universités qui se recrutent à droite comme à gauche, suggèrent de s'aligner sur le système américain des Universités payantes qui sont d'autant plus chères qu'elles sont « prestigieuses ». Notons qu'en France les écoles et Universités privées ont déjà des droits d'inscriptions très élevés et qu'au sein des Universités publiques certaines filières sont payantes. L'argument des tenants de l'Université payante est de dire que les élèves pauvres et méritants auraient des bourses plus importantes qu'aujourd'hui, tandis que les riches payeraient le juste prix. C'est précisément le système américain et tout le monde connaît son caractère profondément discriminatoire. La démocratisation de l'enseignement ne passe certes pas par la seule gratuité, mais s'éloigner de la gratuité, c'est accroître encore les discriminations sociales.

www.sitecommunistes.org